

Province de LIEGE  
Arrondissement de LIEGE  
Commune de CHAUDFONTAINE

---

---

L.G./FSCH – OJ2018-12-19

# CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL



LE COLLÈGE COMMUNAL a l'honneur de convoquer  
le CONSEIL COMMUNAL  
pour le **19 décembre 2018**,  
à **20 heures 30**,  
à la Maison communale,  
Avenue du Centenaire n° 14 à 4053 EMBOURG.

## SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018
2. Association sans but lucratif « *Royal Syndicat d'initiatives* » : proposition de modification des statuts
3. Association sans but lucratif « *Foyer culturel de Chaudfontaine* » : proposition de modification des statuts
4. Association sans but lucratif « *Chaudfontaine Sport* » : proposition de modification des statuts
5. Régie communale autonome « *Chaudfontaine développement* » : modification des statuts
6. Désignation des représentants de la Commune au sein d'organes et d'institutions tierces :
  - 6.1. Association sans but lucratif « *Académie de musique Ourthe-Vesdre-Amblève* »
  - 6.2. Association sans but lucratif « *Agence locale pour l'emploi* »
  - 6.3. Association sans but lucratif « *Centre liégeois de Promotion de la Santé* »
  - 6.4. Association sans but lucratif « *Chaudfontaine Sport* »
  - 6.5. Association sans but lucratif « *Contrat de rivière Ourthe* »
  - 6.6. Association sans but lucratif « *Contrat de rivière Vesdre* »
  - 6.7. Association sans but lucratif « *Ecole des jeunes de Beaufays* »
  - 6.8. Association sans but lucratif « *Fédération du Tourisme de la Province de Liège* »
  - 6.9. Association sans but lucratif « *Foyer culturel de Chaudfontaine* »
  - 6.10. Association sans but lucratif « *GREOVA* »
  - 6.11. Association sans but lucratif « *Les Amis du Domaine du Sart-Tilman* »
  - 6.12. Association sans but lucratif « *Régie de quartier de Chaudfontaine* »
  - 6.13. Association sans but lucratif « *Royal syndicat d'initiatives* »
  - 6.14. Association sans but lucratif « *Union des Villes et Communes de Wallonie* »
  - 6.15. Comité de concertation entre la Commune et le Centre public d'action sociale
  - 6.16. Commission paritaire locale
  - 6.17. Fabriques d'églises (Beaufays, Chaudfontaine, Embourg, Ninane et Vaux-sous-Chèvremont)
  - 6.18. Maison de Justice de l'Arrondissement de Liège : Commission thématique « *Accompagnement à la mise en œuvre et au suivi des décisions judiciaires* »

6.19. Régie communale autonome « *Chaufontaine développement* »

7. Prise de connaissance du rapport relatif à la situation de l'Administration et des affaires de la Commune établi en application de l'article 1122-23 § 1<sup>er</sup> du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation
8. Finances – Budget pour l'exercice 2019 : arrêt
9. Finances – Fabrique d'église Saint Jean l'Évangéliste (Beaufays) – Budget pour l'exercice 2018 – Premier cahier de modifications : approbation
10. Finances – Règlement relatif à la taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques : prorogation
11. Finances – Règlement relatif aux centimes additionnels communaux au précompte immobilier : prorogation
12. Finances : octroi des subsides communaux aux structures paracommunales pour l'année 2019
13. Finances : dotations à la zone de police SECOVA pour l'année 2019
14. Finances – Gestion dynamique de la dette : octroi d'une délégation au Collège communal
15. Enseignement – Ecoles communales de Chaufontaine : passation d'une convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la première phase des plans de pilotage
16. Centre public d'action sociale – Budget pour l'exercice 2018 – Troisième cahier de modifications du service ordinaire : approbation
17. Centre public d'action sociale – Budget pour l'exercice 2019 : approbation
18. Plan de Cohésion sociale : passation d'une convention avec le Centre public d'action sociale relative à l'organisation d'un service de taxi social groupé
19. Affaires sociales : passation d'une convention avec l'Association « *GOLDEN 2000* » relative à l'organisation du spectacle de la Fête de Noël des seniors pour l'année 2018
20. Marché public de travaux relatif à la réhabilitation de l'égouttage de l'esplanade du Casino – Décision du 23 octobre 2018 du Conseil d'administration de l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des Communes de la Province de Liège (AIDE) approuvant les conditions et le mode de passation du marché : prise d'acte
21. Marché public de travaux relatif à l'aménagement d'un parking d'éco-voiturage rue Toussaint Gerkens à Beaufays : arrêt des conditions et choix du mode de passation
22. Marché public de travaux relatif à l'aménagement d'une liaison douce « *Goyette / Voie du Facteur* » à Beaufays : arrêt des conditions et choix du mode de passation

23. Police :

23.1. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière : création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées rue Bêchuron 18

23.2. Règlement complémentaire : création d'emplacements de stationnement où s'applique la réglementation de la zone de stationnement à durée limitée

24. Affaires juridiques : passation d'une convention relative à la mise à disposition d'une parcelle de terrain à usage de parking au bénéfice de la Société anonyme « *DISTRY-CHAUDFONTAINE* »

25. « *La Noria* » : prise d'acte du rapport d'activités de l'année 2017, des mouvements financiers opérés en 2017 et des prévisions budgétaires pour l'année 2019

26. Personnel – Allocation de fin d'année 2018 : arrêt des modalités

27. Correspondance reçue et notifications diverses

## SEANCE A HUIS CLOS

1. Personnel : démission et admission à la retraite anticipée d'un manœuvre pour travaux lourds
2. Personnel : octroi d'une allocation pour fonctions supérieures
3. Personnel – Promotion d'un agent au grade de Directeur général adjoint : admission au stage
4. Personnel – Enseignement communal :
  - 4.1. Désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine : ratification
  - 4.2. Désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine : ratification
  - 4.3. Désignation temporaire d'un maître de psychomotricité à temps partiel : ratification
  - 4.4. Désignation temporaire d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine : ratification
  - 4.5. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à raison de vingt et une périodes par semaine : ratification
  - 4.6. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à raison de vingt périodes par semaine : ratification
  - 4.7. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à raison de vingt périodes par semaine : ratification
  - 4.8. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps plein : ratification
  - 4.9. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à raison de deux périodes par semaine : ratification
  - 4.10. Désignation temporaire d'un maître de morale à raison de dix-neuf périodes par semaine : ratification
  - 4.11. Désignation temporaire d'un maître de morale à raison de deux périodes par semaine : ratification
  - 4.12. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps plein : ratification
  - 4.13. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification
  - 4.14. Désignation temporaire d'un maître de morale à temps partiel : ratification
  - 4.15. Désignation temporaire d'un maître de philosophie et de citoyenneté à temps partiel : ratification
  - 4.16. Désignation temporaire d'un maître de philosophie et de citoyenneté à raison d'une période par semaine : ratification

- 4.17. Désignation temporaire d'un maître de philosophie et de citoyenneté à raison d'une période par semaine : ratification
- 4.18. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification
- 4.19. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification
- 4.20. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification
- 4.21. Désignation temporaire de trois maîtres d'éducation physique et de psychomotricité à temps partiel : ratification
- 4.22. Désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de psychomotricité à temps partiel : ratification
- 4.23. Octroi d'un congé de circonstance à un maître de psychomotricité temporaire : ratification
- 4.24. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps : ratification
- 4.25. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps : ratification
- 4.26. Désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine : ratification
- 4.27. Désignation temporaire d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes par semaine : ratification
- 4.28. Appel aux candidats pour l'admission au stage dans une fonction de Directeur dans une école primaire ordinaire pour un remplacement de plus de quinze semaines : remplacement de Monsieur Laurent JADIN en détachement pédagogique auprès du CECF
- 4.29. Octroi d'un congé de circonstance à un maître définitif de seconde langue : ratification
- 4.30. Désignation temporaire de trois maîtres d'éducation physique et de psychomotricité à raison de sept périodes par semaine : ratification
- 4.31. Désignation temporaire sur fonds propres d'un maître de seconde langue à raison de douze périodes par semaine : ratification
- 4.32. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps plein : ratification
- 4.33. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification
- 4.34. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps plein : ratification
- 4.35. Octroi d'un congé de circonstance à une directrice d'école définitive sans classe : ratification
- 4.36. Désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps plein : ratification
- 4.37. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein : ratification

- 4.38. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à raison de six périodes par semaine : ratification
- 4.39. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à raison de vingt périodes par semaine : ratification
- 4.40. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à raison de cinq périodes par semaine : ratification
- 4.41. Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps : ratification

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre *ff.*,

Laurent GRAVA

Laurent BURTON